



a le plaisir de vous inviter à participer au :

6ème Challenge Red Star au Fleuret

Samedi 27 et Dimanche 28 avril 2024

Catégories M7 (2017), M9, M11, M13 Filles et Garçons
Rencontre Adultes Loisirs, non classés

**Gymnase Auguste Delaune
119 Rue de Verdun
94500 Champigny sur Marne**

REGLEMENT :

Article 1 : HORAIRES

	Inscription	Scratch
SAMEDI		
M9 Filles-Garçons	13h00	13h15
Adultes Loisirs Non classés	14h00	14h15
M7 (2017) Filles-Garçons	14h30	14h45
DIMANCHE		
M13 Filles-Garçons	9h00	9h15
M11 Filles-Garçons	11h00	11h15

Les compétitions commenceront le plus rapidement possible après le scratch.

Article 2 : FORMULE DE L'EPREUVE

La formule sera faite sur place en fonction du nombre de présents en sachant que les tireurs feront un maximum de matchs (**toutes les places seront tirées**).

Article 3 : ARMES ET TENUES

Les tireurs doivent être équipés d'une tenue complète (pantalon, veste, sous cuirasse) 350N. A partir de M13, sous cuirasse 800N.
M7 : Fleuret sec lame 0, poignée droite
M9 : Fleuret électrique lame 0, poignée droite
M11 : Fleuret électrique lame 2, poignée droite
M13 : Fleuret électrique lame 2, poignée libre
Adultes : Fleuret électrique lame 5, masque à bavette électrique non obligatoire

Article 4 : INSCRIPTION

La compétition est ouverte à tous les tireurs en possession d'une licence 2023/2024, auprès de leur Fédération.

Les inscriptions se feront soit par mail : escrime.rscg@free.fr soit sur l'extranet de la Fédération jusqu'au jeudi 25 avril 23h59.

Les droits d'inscription sont de 10 euros à partir de M9 et de 5 euros pour les M7.

Article 5 : ARBITRAGE

Il est demandé au club de fournir des arbitres pour le bon déroulement de la compétition.

Arbitre formation départementale : 25 euros la journée, 12,5 euros la ½ journée.

Arbitre départemental et formation régionale : 30 euros la journée, 15 euros la ½ journée.

Arbitre régional : 45 euros la journée, 22,5 euros la ½ journée.

Article 6 : DIRECTOIRE TECHNIQUE

Il sera constitué sur place au début de la compétition. Il pourra être amené à prendre toutes décisions en conformité avec le règlement de la F.F.E pour le bon déroulement du Challenge.

Les tireurs participent à l'épreuve sous leur responsabilité, conformément au chapitre V du règlement intérieur de la F.F.E.

Article 7 : BUVETTE

Une buvette fonctionnera tout au long de la journée.

Elle fonctionnera sous forme de tickets à acheter sur place.

Article 8 : RECOMPENSES

Tous les enfants seront récompensés.